

10.1 Enseignement des 1^{er} et 2nd degrés

À la rentrée 2013, l'ensemble du système éducatif public et privé compte 15,3 millions d'élèves, d'étudiants et d'apprentis, soit 130 000 de plus qu'à la rentrée précédente (+ 0,8 %). L'enseignement supérieur est le premier contributeur à cette hausse globale, avec une augmentation de ses effectifs de 2,1 %.

Les écoles de l'**enseignement du premier degré** scolarisent 6,7 millions d'élèves (+ 0,6 % par rapport à l'année précédente). Le nombre moyen d'élèves par classe est stable dans le secteur public et dans les classes élémentaires du secteur **privé**, mais baisse dans les classes préélémentaires du secteur privé. La taille des classes en préélémentaire est en moyenne de 25,8 élèves dans le secteur public et de 26,8 élèves dans le privé ; elle est proche de 23 élèves en moyenne par classe en élémentaire.

L'**enseignement du second degré** dans les établissements publics et privés, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, accueille 5,5 millions d'élèves à la rentrée 2013, soit une progression de 0,9 % par rapport à la rentrée précédente. Au sein du second degré, les effectifs du premier cycle augmentent de 0,6 % par rapport à la rentrée 2012, poursuivant une tendance à la hausse constante depuis 2010. Les effectifs du second cycle sont également en progression par rapport à 2012 : + 1,9 % dans la filière professionnelle et + 1,3 % dans la filière générale et technologique. Dans le premier cycle, la taille moyenne des classes est de 24,8 élèves dans

le public et 26,0 élèves dans le privé. Elle est inférieure à 20 élèves dans le second cycle professionnel. La taille moyenne des classes dans le second cycle général et technologique du secteur public est la plus élevée des trois cycles d'enseignement (29,8 élèves).

Lors de la session 2013, le taux de réussite au **diplôme national du brevet** s'établit à 84,7 %. La **réforme de la voie professionnelle**, mise en place progressivement depuis 2008, vise à augmenter le nombre de diplômés de **niveau de formation IV**. En 2013, le nombre de diplômes professionnels de niveau V (cycle court) augmente de 2,7 %. Entre les sessions 2012 et 2013, le **brevet d'études professionnelles (BEP)** et le **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)** gagnent respectivement 786 et 7 753 diplômés. Durant cette période, les diplômes professionnels de niveau IV chutent de 9,6 %, en lien avec la fin de la coexistence des deux cursus menant au baccalauréat professionnel.

Avec 589 400 admis, le taux de réussite au **baccalauréat** 2013 est de 86,9 %. Par rapport à la session 2012, il augmente de 2,4 points dans la voie générale, de 3,2 points dans la voie technologique et 0,5 point dans la voie professionnelle.

Les enfants de cadres ou d'agriculteurs exploitants ont de meilleurs taux de réussite au brevet ou au baccalauréat. Les filles réussissent aussi davantage que les garçons à obtenir ces deux diplômes, ainsi que les diplômés professionnels. ■

Définitions

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) : diplôme de niveau V se préparant en deux ans après la troisième, exceptionnellement en un ou trois ans.

Enseignement du premier degré : regroupe l'enseignement préélémentaire et élémentaire, y compris l'enseignement spécialisé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Enseignement du second degré : enseignement secondaire faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré). Il est dispensé dans les collèges (premier cycle et enseignement adapté) et les lycées (second cycle). Par ailleurs, 80 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) dispensent l'ensemble des formations secondaires.

Baccalauréat, brevet d'études professionnelles (BEP), diplôme national du brevet, enseignement privé, niveaux de formation, réforme de la voie professionnelle, sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Regards sur l'éducation 2014 », OCDE, septembre 2014.
- « Repères et références statistiques 2014 », Depp, août 2014.
- « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité », édition 2014, Depp, mars 2014.
- « Les élèves du second degré à la rentrée 2013 », *note d'information* n° 13.34, Depp, décembre 2013.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Enseignement des 1^{er} et 2nd degrés 10.1

Effectifs d'élèves et d'étudiants dans l'enseignement public et privé

en milliers

	1980	1990	2000	2010	2012 (r)	2013 (p)
Premier degré éducation nationale						
Pré-élémentaire	2 456,5	2 644,2	2 540,3	2 539,1	2 557,0	2 580,9
Élémentaire	4 810,0	4 218,0	3 953,0	4 080,8	4 115,7	4 132,6
ASH ¹	129,8	91,2	58,7	44,3	46,2	47,2
Total du premier degré éducation nationale	7 396,3	6 953,4	6 552,0	6 664,3	6 718,9	6 760,6
Second degré éducation nationale						
Premier cycle	3 261,9	3 253,5	3 290,9	3 126,4	3 216,7	3 237,6
Second cycle professionnel	807,9	750,0	705,4	705,5	657,5	670,3
Second cycle général et technologique	1 124,4	1 607,6	1 501,5	1 425,7	1 452,2	1 470,6
Enseignement adapté (SEGPA)	114,9	114,6	116,6	95,6	95,6	94,4
Total du second degré éducation nationale	5 309,2	5 725,8	5 614,4	5 353,2	5 422,0	5 472,8
Second degré agricole	117,1	116,2	151,3	149,9	147,5	148,6
Centre de formation des apprentis	244,1	226,9	376,1	433,5	444,8	432,4
Scolarisés dans étab. santé	96,2	88,2	81,4	71,5	72,8	71,7
Enseignement du supérieur	1 184,1	1 717,1	2 160,3	2 319,6	2 379,2	2 429,9
Total	14 346,9	14 827,5	14 935,4	14 992,1	15 187,5	15 316,0

1. Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ex-adaptation et intégration scolaires).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France (hors Mayotte avant 2012).

Source : Depp.

Nombre moyen d'élèves par classe

	1999	2005	2010	2013
Premier degré				
Enseignement public				
Classes préélémentaires	25,5	26,1	25,7	25,8
Classes élémentaires	22,3	22,5	22,7	22,9
Enseignement privé				
Classes préélémentaires	25,9	27,6	27,0	26,8
Classes élémentaires	23,9	22,8	22,9	23,2
Second degré				
Enseignement public				
1 ^{er} cycle ¹	24,2	24,0	24,2	24,8
2 nd cycle professionnel	20,8	20,1	19,1	19,3
2 nd cycle général et techno.	28,8	28,8	28,5	29,8
Enseignement privé				
1 ^{er} cycle ¹	24,8	24,7	25,3	26,0
2 nd cycle professionnel	19,7	19,2	18,6	17,9
2 nd cycle général et techno.	24,7	25,0	25,1	26,0

1. Y c. le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) et les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ; non compris SEGPA.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France (hors Mayotte pour les années 1999, 2005 et 2010).

Source : Depp.

Principaux diplômes du 2nd degré délivrés en 2013

	Nombre d'admis	Taux de réussite en %
Brevet	658 198	84,7
<i>dont série générale</i>	<i>605 983</i>	<i>85,7</i>
Certificat d'aptitude professionnelle¹	194 022	83,8
Brevet d'études professionnelles¹	151 580	83,3
Baccalauréat général	305 316	92,0
Littéraire (L)	50 358	91,0
Économique et social (ES)	97 729	91,5
Scientifique (S)	157 229	92,6
Baccalauréat technologique	124 853	86,5
<i>dont : sciences et techno. de la gestion (STG)</i>	<i>61 124</i>	<i>84,4</i>
<i>sc. et tech. ind. dev. durable (STI2D)</i>	<i>24 660</i>	<i>91,5</i>
<i>sc. et tech. design et arts appl. (STD2A)</i>	<i>2 660</i>	<i>95,6</i>
<i>sc. et tech. de la santé et du social (ST2S)</i>	<i>22 400</i>	<i>85,2</i>
<i>sciences et techno. de laboratoire (STL)</i>	<i>6 800</i>	<i>93,8</i>
Baccalauréat professionnel	159 241	78,9
Total des baccalauréats	589 410	86,9

1. Y c. les diplômes agricoles (CAPA et BEPA).

Champ : France.

Source : Depp.

Nombre moyen d'élèves par classe et d'étudiants par enseignant dans quelques pays de l'UE en 2012

	Nombre moyen d'élèves par classe		Nombre d'étudiants par enseignant	Nombre moyen d'élèves par classe		Nombre d'étudiants par enseignant	
	Premier degré	Second degré 1 ^{er} cycle	Second degré 2 nd cycle	Premier degré	Second degré 1 ^{er} cycle	Second degré 2 nd cycle	
Allemagne	21,0	24,5	13,7	Lettonie	15,7	14,9	10,7
Autriche	18,3	21,1	9,8	Lituanie	15,2	19,8	7,8
Bulgarie	20,7	22,1	12,3	Luxembourg	15,7	19,3	7,6
Chypre	18,4	21,2	10,1	Malte	19,8	21,0	9,1
Croatie	16,9	20,8	9,7	Pologne	18,4	22,4	10,9
Espagne	21,4	24,5	9,9	Portugal	20,8	22,5	7,6
Estonie	17,0	15,7	14,1	Rép. tchèque	19,8	21,3	11,3
Finlande	19,4	20,3	16,1	Roumanie	19,4	20,9	15,9
France	22,7	25,1	9,9	Royaume-Uni	25,1	19,3	17,1
Hongrie	20,9	21,2	12,5	Slovaquie	17,3	19,6	13,9
Italie	19,0	21,0	13,0	Slovénie	18,7	19,6	14,1

Source : Eurostat.